

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 27 mai 2016	N° 2016-277

Convocation du 20 mai 2016

Aujourd'hui vendredi 27 mai 2016 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Dominique ALCALA, M. Alain ANZIANI, M. Erick AOUIZERATE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Odile BLEIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-Jacques BONNIN, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, M. Nicolas BRUGERE, Mme Virginie CALMELS, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, M. Max COLES, Mme Brigitte COLLET, M. Alain DAVID, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, M. Michel DUCHENE, M. Christophe DUPRAT, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Martine JARDINE, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Alain JUPPE, M. Michel LABARDIN, Mme Conchita LACUEY, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Eric MARTIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, M. Kévin SUBRENAT, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Agnès VERSEPUY, Mme Marie-Hélène VILLANOVE, Mme Anne WALRYCK, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

Mme Elisabeth TOUTON à Mme Solène CHAZAL-COUCAUD
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Bernard JUNCA
M. Jacques GUICHOUX à Mme Michèle FAORO
Mme Emmanuelle AJON à Mme Michèle DELAUNAY
Mme Christine BOST à M. Serge TOURNERIE
M. Patrick PUJOL à Mme Anne-Marie LEMAIRE
Mme Brigitte TERRAZA à Mme Béatrice DE FRANÇOIS
M. Michel HERITIE à Mme Josiane ZAMBON
Mme Andréa KISS à M. Michel VERNEJOUL
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Jean-Pierre TURON
Mme Maribel BERNARD à M. Erick AOUIZERATE
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Arnaud DELLU
Mme Anne BREZILLON à M. Nicolas BRUGERE
M. Didier CAZABONNE à M. Alain CAZABONNE
Mme Emmanuelle CUNY à Mme Brigitte COLLET
M. Marik FETOUH à Mme Gladys THIEBAULT
M. Nicolas FLORIAN à Mme Florence FORZY-RAFFARD
Mme Dominique IRIART à M. Jean-Jacques BONNIN
M. Thierry TRIJOULET à M. Alain ANZIANI

EXCUSE(S) :

Monsieur Jacques COLOMBIER.

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Virginie CALMELS à M. Franck RAYNAL à partir de 10h20
M. Alain TURBY à M. Kévin SUBRENAT jusqu'à 10h15
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Martine JARDINÉ à partir de 11h35
Mme Marie-Christine BOUTHEAU à M. Gérard CHAUSSET jusqu'à 10h10
Mme Chantal CHABBAT à Mme Christine PEYRÉ à partir de 11h15
M. Jean-Louis DAVID à M. Stéphan DELAUX à partir de 10h40
Mme Nathalie DELATTRE à M. Yohan DAVID à partir de 10h00
Mme Laurence DESSERTINE à M. Stéphan DELAUX jusqu'à 10h15
Mme Laurence DESSERTINE à M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à partir de 11h50
M. Vincent FELTESSE à Mme Véronique FERREIRA de 10h20 à 11h50
Mme Magali FRONZES à M. Philippe FRAILE MARTIN à partir de 11h30
M. Guillaume GARRIGUES à M. Daniel HICKEL à partir de 10h30
Mme Conchita LACUEY à M. Jean TOUZEAU à partir de 11h45
M. Pierre LOTHAIRE à Mme Marie-Hélène VILLANOVE à partir de 11h30
M. Michel POIGNONEC à M. Pierre LOTHAIRE jusqu'à 10h40
M. Alain SILVESTRE à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 11h35
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à M. Gérard DUBOS à partir 10h50

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Fabien ROBERT à partir de 11h30

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 27 mai 2016	<i>Délibération</i>
	Direction générale Valorisation du territoire Direction du développement économique	N° 2016-277

Festival de l'Air et de l'Espace 2016 - Subvention de Bordeaux Métropole - Décision - Autorisation -

Madame Virginie CALMELS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

La ville de Saint-Médard-en-Jalles souhaite créer un Festival de l'Air et de l'Espace sur son territoire du 25 au 28 mai 2016 appelé « Big Bang ».

C'est un festival d'Arts et Sciences, transdisciplinaire, éducatif, festif et ludique avec 3 priorités : la médiation culturelle et scientifique, notamment en direction des enfants et des jeunes, la diffusion artistique et patrimoniale et des débats sociétaux. Le but étant de rendre la culture scientifique et technique accessible à tous, et de favoriser les échanges entre la communauté scientifique, les artistes et les citoyens.

Ce festival - à forte dominante cinéma - sera parrainé par une personnalité du monde des arts, des sciences de la recherche explorant de nombreux domaines artistiques (littérature, poésie, philosophie, et autres). L'édition 2016 sera parrainée par JF Clervoy (astronaute français) qui a réalisé 3 missions spatiales avec la NASA et a volé avec 3 navettes spatiales notamment à destination de la station russe MIR.

Ce festival est gratuit pour le public, sauf pour les projections au cinéma avec des tarifs allant de 3 à 5 euros. Les trois premières journées seront ouvertes aux scolaires et périscolaires et le samedi sera dédié au grand public.

A travers cette manifestation, qui s'étendra sur toute la ville de Saint-Médard-en-Jalles et au delà, la commune souhaite renforcer son attractivité et contribuer à son dynamisme culturel et économique, mais surtout valoriser les activités des industries et des entreprises aérospatiales, les métiers et les avancées technologiques du secteur, souvent méconnues des habitants.

Cette première édition sera organisée en plusieurs thématiques qui seront en interaction constante :

- **Un pôle cinéma**, avec une programmation de plus de 30 films, fictions ou documentaires, courts ou longs métrages mais également des projections qui seront suivies de

rencontres/débats : rencontres autour de l'équipe de Novespace Mérignac autour de l'avion OG (unique en Europe), avec le seul français sélectionné pour le programme « Mars One » de colonisation de Mars...

- **Des expositions** au Carré des Jalles, au centre Brassens, à la médiathèque : par exemples : « de la Terre aux étoiles », une grande exposition de la Cité de l'Espace de Toulouse, avec des animations, un spectacle, des expériences scientifiques... ; « From hearth to the univers » : exposition photos de Cap Sciences prises par le télescope Hubble.
 - **Des aéronefs** de collection, des simulateurs de vol, exposés dans toute la ville. Présentation de la collection du CAEA (Conservatoire de l'air et de l'espace de Mérignac) : un hélicoptère Alouette II pour le sauvetage et un petit avion amateur de 1936 (le Pou du ciel).

L'IMA (l'Institut de maintenance aéronautique) présentera quant à elle, le premier avion à propulsion humaine fabriqué par des étudiants et leurs enseignants, ainsi que des simulateurs pour avions électriques (E Fan).

- **Des concerts et spectacles avec des lectures théâtralisées,**
- **Un meeting aérien,** avec des démonstrations de drones, parachutistes, cerf volants et des ateliers d'aéromodélisme,

Des débats, des conférences et des cafés scientifiques : avec entre autres une grande rencontre Air et Espace animée par le journal Sud Ouest : « rêver de voler hier aujourd'hui et demain », dialogue entre artistes et scientifiques JF Clervoy – astronaute - et Francis Rocard – astrophysicien).

- **L'observation du ciel :** à cette occasion des télescopes seront mis à la disposition du public pour scruter le ciel.

Ce festival bénéficie du soutien de partenaires institutionnels publics tels que l'Education Nationale, le Département, la Région, mais également de partenaires privées issus du secteur aéronautique et spatial : Airbus Defence and Space, Dassault, Thalès, Herakles, Safran, etc...

Plan de financement :

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Programmation artistique et scientifique (dont médiation avec les scolaires)	160 000,00	Ville de Saint-Médard-en-Jalles	100 000,00
Création d'un Pôle métropolitain de ressources documentaires Air Espace à la médiathèque	5 000,00	Le Département	10 000,00
Technique, sécurité, logistique	24 000,00	La Région	30 000,00
Communication/relations media	53 000,00	Bordeaux Métropole	20 000,00
Salaires et charges	85 000,00	Convention Territoriale	6 000,00

		Globale - CAF	
Divers frais (assurances, droits d'auteurs...)	13 000,00	Réserve parlementaire	5 000,00
Réception, carre VIP	25 000,00	Financement privé filière Aéronautique	100 000,00
		Entreprises locales (mécénat)	94 000,00
TOTAL	365 000,00		365 000,00

Bordeaux Métropole est sollicitée pour l'organisation de ce festival pour une participation à hauteur de 20 000,00 € pour un budget prévisionnel de 365 000 €.

Il vous est proposé d'accorder une subvention de 15 000 €, représentant 4,11 % de ce budget, soit 9,32 % des participations publiques.

Modalités de versement de la subvention :

Bordeaux Métropole procédera au versement de la subvention selon les modalités suivantes :

- 70 %, soit 10 500 € à l'adoption de la présente délibération,
- 30 %, soit la somme de 4 500 €, après les vérifications réalisées par Bordeaux Métropole des pièces justificatives fournies par la commune dans les 6 mois suivant la fin de la manifestation :
- du bilan financier faisant apparaître les écarts entre le prévisionnel et le réalisé (Annexe 1),
 - le compte rendu financier conforme à l'arrêté du 11 octobre 2006 pris en application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations (Annexe 2),
 - le rapport d'activité de la manifestation,

Obligations de la commune :

La commune s'engage à mentionner le soutien apporté par Bordeaux Métropole (notamment en apposant le logo de Bordeaux Métropole) sur les documents destinés au public, ainsi qu'à l'occasion de toute manifestation publique ou opération médiatique qui pourrait être organisée par ses soins. Elle s'engage par ailleurs, à ce que les relations qu'elle pourra développer en direction des partenaires privés ou publics, dans le cadre d'opérations de mécénat ou de parrainage, ne puisse en aucune manière porter atteinte à l'image de Bordeaux Métropole ou laisser entendre, sauf autorisation expresse de sa part, que Bordeaux Métropole apporte sa caution ou son soutien à ce partenaire.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Vu le code général des collectivités et notamment l'article L5217-2,

Vu les dispositions de l'article L.1611-4 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2012/0326 du Conseil de communauté du 25 mai 2012 instaurant le règlement d'intervention relatif aux manifestations à caractère économique,

Entendu le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE la demande de soutien au Festival de l'Air et de l'Espace est recevable dans la mesure où cette manifestation permet de développer l'attractivité et le rayonnement économique, touristique, culturel et scientifique de la Métropole bordelaise, mais également de promouvoir une filière aéronautique spatiale défense (ASD) définie comme une filière stratégique pour notre territoire dans le cadre du schéma métropolitain de développement économique,

DECIDE

Article 1: d'attribuer une subvention d'un montant de 15 000 € à la commune de Saint-Médard-en-Jalles pour l'organisation du Festival Air et Espace,

Article 2 : d'autoriser, Monsieur le Président, à signer tout acte afférent à cette subvention,

Article 3 : d'imputer la dépense afférente à cette subvention sur le budget principal de l'exercice en cours : article 657341, chapitre 65, fonction 61.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 27 mai 2016

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 16 JUIN 2016	Pour expédition conforme,
PUBLIÉ LE : 16 JUIN 2016	la Vice-présidente,
	Madame Virginie CALMELS

ANNEXE 1 : Bilan financier

ANNEXE N°1 _ BUDGET							
Exercice 2016	Nom de l'organisme :						
CHARGES (en euros)				PRODUITS (en euros)			
	Budget 2016	Réalisé 2016	Ecart en valeur		Budget 2016	Réalisé 2016	Ecart en valeur
60 – Achats	0	0	0	70 - Ventes de produits finis, prestations de services	0	0	0
Achats d'études et de prestations de service			0	Marchandises			0
Achats non stockés de matières et fournitures			0	Prestations de services			0
Fournitures non stockables (eau, énergie)			0	Produits des activités annexes			0
Fournitures d'entretien et de petit équipement			0				0
Fournitures administratives			0	74 - Subventions d'exploitation	0	0	0
Autres fournitures			0	État (préciser le(s) ministère(s) sollicité(s))			0
61 - Services extérieurs	0	0	0	Région			0
Sous traitance générale			0	Département			0
Locations mobilières et immobilières			0	Bordeaux Métropole			0
Entretien et réparation			0	Autres EPCI			0
Assurances			0	Commune(s)			0
Documentation			0	Organismes sociaux			0
Divers			0	Fonds européens			0
62 - Autres services extérieurs	0	0	0	Emplois aidés			0
Rémunérations intermédiaires et honoraires			0	Autres (précisez) :			0
Publicité, publications			0				0
Déplacements, missions et réceptions			0	75 - Autres produits de gestion courante	0	0	0
Frais postaux et de télécommunication			0	Cotisations			0
Services bancaires			0	Autres			0
Divers			0				0
63 - Impôts et taxes	0	0	0	76 - Produits financiers			0
Impôts et taxes sur rémunérations			0				0
Autres impôts et taxes			0	77 - Produits exceptionnels			0
64 - Charges de personnel	0	0	0				0
Rémunérations du personnel			0	78 - Reprises sur amortissements et provisions			0
Charges sociales			0				0
Autres charges de personnel			0	79 – Transfert de charges			0
65 - Autres charges de gestion courante			0				0
66 – Charges Financières			0				0
67 - Charges exceptionnelles			0				0
68 – Dotations aux amortissements, provisions et engagements			0				0
TOTAL DES CHARGES	0	0	0	TOTAL DES PRODUITS	0	0	0
86 - Emploi des contributions volontaires en nature	0	0	0	87 - Contributions volontaires en nature	0	0	0
- Secours en nature			0	- Bénévolat			0
- Mise à disposition gratuite des biens et prestations			0	- Prestations en nature			0
- Personnel bénévole			0	- Dons en nature			0

	Budget 2016	Réalisé 2016	Ecart en valeur
Résultat Net	0	0	0

Personnel	2013	2014	2015	Budget 2016	Réalisé 2016
Nombre de salariés en équivalent temps plein					

Signature du Président ou du représentant légal

Date

Tampon de l'organisme

Annexe 2

Compte-rendu financier

Recommandations pour la présentation du bilan qualitatif et quantitatif d'une subvention de fonctionnement

Cette fiche est destinée à vous aider à la réalisation du bilan de l'action pour laquelle Bordeaux Métropole vous a accordé un financement. Ce bilan doit permettre aux responsables d'association de rendre compte de l'utilisation des subventions accordées.

Nom de l'organisme :

1. BILAN QUALITATIF ANNUEL

Quelles ont été les actions entreprises ? Décrire précisément les actions mises en œuvre

L'intérêt de votre projet pour la métropole bordelaise :

Quels sont les résultats obtenus par rapport aux objectifs initiaux ?

Liste revue de presse et couverture médiatique :

Liste de vos outils de communication (site internet, plaquettes...) :

2. BILAN FINANCIER

2.1. Renseigner la colonne « réalisé » de l'annexe 2 Bilan financier et le retourner « signé ».

2.2.Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté (« réalisé ») :

2.3.Observations à formuler sur le compte-rendu financier :

Je soussigné(e), (nom et prénom) _____

représentant(e) légal(e) de l'organisme,

certifie exactes les informations du présent compte rendu

Fait, le : | | | | | | | | | | à _____

Signature :